



GREFFE

01 SEP. 2004

RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
MONTREAL**Par télécopieur et par courrier**

Le 2 septembre 2004

Me Véronique Dubois  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211, p. 3596  
Télécopieur : (514) 289-5197

OBJET :       Projet "Le jardin des Carmélites"  
              R-3488-2002  
              Notre dossier : S-26083/DP/ÉF

---

Chère consoeur,

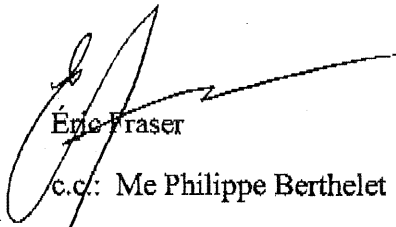
Le 13 janvier 2004, à la demande des parties, la Régie suspendait le dossier mentionné en rubrique jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2004.

Après consultation auprès de nos clients, il appert qu'il ne serait pas opportun de fixer une date d'audition dès maintenant puisque les parties négocient toujours.

Vous retrouverez ci-joint une lettre de M. Roger Bérubé, vice-président Réseau d'Hydro-Québec Distribution, adressée à la Régie et exposant les raisons pour lesquelles nous désirons suspendre à nouveau le dossier.

Les parties étant raisonnablement confiantes d'en arriver à une entente au cours de l'année 2005, nous vous demandons respectueusement de suspendre à nouveau le dossier jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2005.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.



Eric Fraser

c.c.: Me Philippe Berthelet

Avocat en chef  
Pierre Gagnon  
Directrice - Distribution  
Jacqueline Lafontaine  
Directrice - Production  
Isabelle Rayle-Doiron  
Directeur - TransEnergie  
F. Jean Morel

Avocats  
Sylvain Aird  
Stéphanie Assouline  
Sophie Baril  
Érika Beaumier  
Paul Charbonneau  
Josée Deland  
Valérie Durand

Eric Fraser  
Yves Fréchette  
Rita-Rose Gagné  
Christian Houde  
Line Janelle  
Jean-François Lacasse  
Julie Lapierre

Nicola Lemieux  
Jean-François Mercure  
Maria Moudir  
Cathy Noseworthy  
Jocelyne Paquette  
Pascal Parent  
Michel Pasini

Dominique Piché  
Louis Prévost  
Jean Rajotte  
Sylvie Rheaume  
Carolina Rinfret  
Jean-Olivier Tremblay  
Simon Turmel



Une division d'Hydro-Québec

Le 1<sup>er</sup> septembre 2004Me Véronique Dubois  
Secrétaire de la Régie de l'ÉnergieTour de la Bourse  
Case postale 001  
800 Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H4Z 1A2Roger Bérubé  
Vice-président Réseau  
Hydro-Québec Distribution  
20<sup>e</sup> étage  
680 Sherbrooke ouest  
Casier postal 11006, Succursale A  
Montréal (Québec)  
H3A 2M7Tél. : (514) 289-7015  
Télec. : (514) 289-6998  
C. élec. : Berube.Roger.D@hydro.qc.c**Objet: Hydro-Québec et Ville de Montréal**  
**Le Jardin des Carmélites**  
**Dossier R-3488-2002**

Madame,

Suite à notre demande du 29 mai 2002 de fixer les conditions d'installation du réseau d'Hydro-Québec pour l'alimentation du projet ci-haut mentionné, nous vous demandons de surseoir à l'audition de ce dossier pour les motifs suivants:

Les négociations entreprises avec la Ville de Montréal pour l'élaboration d'un projet global d'entente qui fixerait les conditions du déploiement du réseau de distribution électrique sur le territoire de la nouvelle Ville ont débutés en 2002.

Bien que ces négociations furent éminemment retardées par tout le processus des défusions municipales, elles entrent par contre actuellement dans leur phase finale. Ces négociations par la haute direction de la Ville et d'Hydro-Québec doivent conduire ces dernières à l'élaboration d'une entente globale portant sur l'ensemble des conditions d'installation du réseau de distribution dans le territoire de Montréal, conformément à l'article 30 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

Le litige existant entre les parties concernant l'alimentation du projet Le Jardin des Carmélites fait partie de ce projet global d'entente et il nous apparaît inopportun de fixer une audition dans les semaines à venir, voire dans les mois à venir.

Étant convaincus d'en arriver à une solution à l'amiable qui satisfasse les parties, nous vous demandons de surseoir à l'audition de cette affaire et la Régie sera aussitôt informée de la signature du projet d'entente global par les parties

Veuillez accepter madame Dubois, nos salutations distinguées.

  
ROGER BÉRUBÉc.c.: Jean-Luc Beaulieu  
André Carrière